

Impôtaxe

Tel: 514-317-1736 | Fax: 514-800-2933

impotaxe.ca | info@impotaxe.ca

facebook.com/ImpotaxeINC | instagram.com/impotaxe

linkedin.com/company/impotaxe

Documents nécessaires - Particuliers

Voici une liste, non exhaustive, des documents à nous soumettre pour la production de vos déclarations de revenus et optimiser votre situation fiscale!

GÉNÉRAL

- Le formulaire « Entrevue nouveau client » – *nouveau client uniquement*
- Dernier avis de cotisation reçu de l'Agence du Revenu Canada et de Revenu Québec – *nouveau client uniquement*
- Dernières déclarations de revenus produites (fédérale & provinciale) – *nouveau client uniquement*
- Correspondances reçues de l'Agence du Revenu du Canada et de Revenu Québec
- Montant des acomptes provisionnels versés à l'Agence de Revenu du Canada & Revenu Québec
- Spécimen de chèque si vous n'êtes pas encore inscrit au dépôt direct (ou pour le modifier)
- [Code de téléchargement des données de Revenu Québec](#) – *nouveau client uniquement*

REVENUS

- T4 / RL-1: Revenu d'emploi
- T4E / RL-6: Prestations d'assurance emploi et autres prestations
- T5007 / RL-5: Assistance sociale, indemnités pour accident de travail
- T4A(OAS): Relevé de la sécurité de la vieillesse
- T4A(P) / RL-2: État de prestation du régime de pension du Canada/Québec
- T4A / RL-2: État du revenu de pension, de retraite, de rente ou d'autres sources
- T4RSP: État du revenu provenant d'un REER
- T4RIF: État du revenu provenant d'un fonds enregistré de revenu de retraite
- T3 / RL-16: État des revenus de fiducie
- T5 / RL-3: État des revenus de placements
- T5008 / RL-18: État des opérations sur titres
- RC62: Prestation universelle pour la garde d'enfant (PUGE) – *pour les années 2016 et avant*
- RL-19: Versements anticipés de crédits d'impôt
- RL-30: Services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés – *pour les années 2018 et avant*
- NR4: État des sommes payées ou créditées à des non-résidents du Canada
- Si vous avez vendu votre résidence au cours de l'année (année de l'achat, prix d'achat, date de la vente et prix de vente)

Impôtaxe

Tel: 514-317-1736 | Fax: 514-800-2933

impotaxe.ca | info@impotaxe.ca

facebook.com/ImpotaxeINC | instagram.com/impotaxe

linkedin.com/company/impotaxe

DÉDUCTIONS/CRÉDITS

- Contributions REER effectuées au cours de l'année d'imposition et les 60 premiers jours de l'année suivante
- Frais médicaux (*obtenez un relevé annuel de la pharmacie et le total des frais non remboursés par votre assurance privée*)
- Dons et contributions politiques (5 dernières années si non encore déduits)
- T2202A/RL-8: Certificat pour frais de scolarité
- Intérêts payés sur prêts étudiants (5 dernières années si non encore déduits)
- Laissez-passer de transport en commun – *pour les montants engagés avant le 1er juillet 2017*
- Cotisations syndicales ou professionnelles ne figurant pas sur un T4
- Frais de garde d'enfants (RL-24 ou autres reçus)
- Programmes d'activités physiques & artistiques des enfants
- T2201: Certificat pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées
- RL-31: Renseignements sur l'occupation d'un logement (feuillet donné par votre propriétaire si vous êtes locataire) ou matricule apparaissant sur votre compte de taxes municipales (si vous êtes propriétaire) et admissibles au crédit de solidarité
- (Résidents de l'Ontario) : Montant payé en loyer ou en impôt foncier pour l'année
- Crédit d'impôt RénoVert – *pour les périodes avant le 31 mars 2019*
 - Remplir le formulaire : [Crédit d'impôt Rénovert \(TP-1029.RV\)](#)
 - Le formulaire rempli et signé par le contracteur de vos travaux : [Attestation de conformité de biens à des normes écoresponsables – Crédit d'impôt Rénovert \(TP-1029.RV.A\)](#)
- Crédit d'impôt pour fournitures scolaires d'éducateur admissible
 - Si vous étiez un éducateur admissible, vous pouvez demander jusqu'à 1 000 \$ pour des fournitures scolaires admissibles. ([voir le lien](#))

NOUVEAUX ARRIVANTS

- Tous vos permis d'études ou de travail obtenu depuis votre arrivé
- Vos revenus ([convertis en dollars canadiens](#)) avant votre arrivé au Canada pour chacune des périodes suivantes
 - Du 1^{er} janvier 2020 à la date de votre arrivé au Canada
 - Du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019
 - Du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018